



À LA UNE › DÉCRYPTAGES › DÉFENSE

DEFILE DU 14 JUILLET

14 juillet 2026

Et si l'armée était le seul endroit où l'on est encore capable de penser anticipation en France ?

Drones, missiles hypersoniques, guerre cyber, intelligence artificielle : quand le chef d'état-major des armées esquisse la France de 2040 à la Sorbonne, le contraste avec le reste de la classe politique est saisissant. L'armée française est peut-être la dernière grande institution à penser encore en décennies plutôt qu'en cycles électoraux. Décryptage.



Guillaume Lagane, François Chauvancy, Olivier Passot et - Damien -

Ce qu'il faut en retenir :

- **Temps long structurel** : Lié à des cycles d'armement de 30 ans, le ministère planifie via les Lois de programmation militaire et des revues régulières.
- **Culture de l'action** : Formés à décider face au danger, les militaires s'adaptent avec les moyens du bord, loin des lourdeurs du débat public.
- **Pensée disruptive** : Pour contrer les normes rigides, l'armée innove avec l'AID et la Red Team afin d'anticiper les ruptures technologiques.

- **Déclin civil :** Hors défense, l'État a perdu sa vision prospective depuis la fin du Commissariat au Plan, supplanté par la gestion de l'urgence.

Atlantico : À l'heure où de nombreuses institutions semblent réagir davantage aux crises qu'elles ne les anticipent, l'armée apparaît comme l'une des rares administrations à conserver une véritable culture de la prospective. Qu'est-ce qui explique cette capacité d'anticipation propre aux armées françaises ?

François Chauvancy : Je partage tout à fait ce constat. Cela tient d'abord à une raison très simple. Le ministère des Armées dispose de nombreux centres de doctrine, au sein de chaque armée comme au niveau interarmées. J'ai moi-même travaillé pendant huit ans dans ce domaine. L'objectif consiste à identifier les menaces futures et à en expliquer les ressorts. Cette réflexion est en partie publique. Elle s'appuie initialement sur un Livre blanc ou une Revue stratégique, élaborés à partir des orientations politiques auxquelles les militaires sont largement associés. A partir de cette orientation qui précise le « pourquoi ? », un « concept d'emploi des forces » est défini qui répond davantage à la question du « comment faire ». Puis intervient un troisième niveau qui décline cette approche générale en fonction des différentes spécialités.

Ces documents ont une durée de validité de quatre à cinq ans, ce qui conduit naturellement à anticiper au sein des armées. Prenons l'exemple de l'aide médicale aux populations rédigée par le centre interarmées de concepts et d'expérimentations (CICDE) où j'étais affecté. J'ai rédigé un document sur ce sujet. Cette doctrine (le « comment faire ? ») est le résultat d'un travail commun interarmées et inter-services, ici avec les médecins militaires ainsi afin de rédiger un manuel qui précise, pour un type de situation donné, les règles à suivre, les points de vigilance et les principes d'action dont la coordination des uns et des autres, unités et service de santé des armées. Il sera bien entendu diffusé au sein des armées pour être enseigné.

Une méthode de raisonnement tactique est aussi appliquée. Dès le départ, une série de questions est posée systématiquement : pourquoi agir ? Comment agir ? Avec qui ? Contre qui ? Avec quels moyens ? Face à quels moyens ?... Cette méthode structure l'ensemble de la vie militaire. Elle s'applique aussi bien à l'élaboration d'une doctrine, valable quatre à cinq ans, qu'à la gestion des crises, quelles qu'elles soient. Le raisonnement s'adapte toujours selon différents horizons : le long terme, le moyen terme et le court terme.

Notre métier consiste aussi à nous adapter. Et nous nous adaptons sans nous demander si les moyens sont suffisants, si la situation est idéale ou si la mission relève ou non de notre responsabilité. Une mission est donnée : elle doit être remplie. Les personnels s'engagent dans cette mission avec les moyens dont ils disposent. Les militaires font avec ce qu'ils ont, sans chercher d'excuses pour ne pas agir. C'est la grande différence avec beaucoup de ministères aujourd'hui, me semble-t-il.

Damien : L'anticipation fait aujourd'hui partie intégrante de l'ADN des armées, à tel point qu'elles se sont progressivement équipées de structures chargées d'anticiper les menaces, les ruptures stratégiques et les innovations technologiques modifiant les équilibres capacitaires.

Le sujet majeur de ces travaux est d'anticiper les menaces futures, les nouveaux équipements ou matériels à développer, les structures à créer et la formation des combattants à repenser. Cela est plus que jamais une nécessité dans un environnement international incertain, qui évolue très vite et où la surprise technologique ou tactique peut être décisive, comme le montre l'apparition récente de la guerre des drones en Ukraine.

Les menaces apparaissent et se transforment rapidement, comme en témoigne la publication des Livres blancs sur la Défense à intervalle de plus en plus court.

Trois évolutions majeures ont changé le paysage de la Défense.

Des révolutions technologiques : drones low-cost, missiles hypersoniques, guerre dans le monde cyber, l'apparition de l'IA dont les conséquences sont en perpétuelle évolution, les armes autonomes, et les satellites antisatellites qui font de l'espace un nouveau champ de confrontation.

La recours à la combinaison de forces conventionnelles, d'opérations spéciales, de la désinformation, des cyberattaques et des actions économiques à conséquences militaires qui remettent en cause le dytique du « fort » et du « faible ».

Les évolutions stratégiques avec le retour des États-puissance et un recours décomplexé à la force, alors que plus aucun pays ne veut assumer le rôle de « gendarme du monde ». La montée en puissance de la Chine, la modernisation des forces armées russes, la prolifération nucléaire à bas bruit, l'existence d'acteurs non-étatiques de plus en plus nombreux (milices, groupes terroristes high-tech).

A cela s'ajoute l'évolution du cycle de développement des matériels. En effet, les systèmes d'armes majeurs actuels (char, avion de combat,

frégate, satellite) demandent 10 à 30 ans entre leur conception et leur entrée en service opérationnelle. L'intégration des nouvelles technologies dans leur conception pèse particulièrement dans ce domaine. Anticiper permet d'identifier les capacités nécessaires (portée, furtivité, connectivité, résilience face aux drones) et de lancer les programmes à temps. Sinon, le matériel est obsolète face à un adversaire qui a déjà franchi le cap technologique.

Les menaces futures exigent d'imaginer des réorganisations profondes : commandement intégré pour répondre aux opérations multi-domaines, structures plus agiles, parfois dispersées et combinant forces conventionnelles et spéciales.

La logistique et le soutien sont pris en compte dans leur résilience face à une utilisation intensive de munitions complexes (stocks de munitions, production en temps de guerre, chaînes d'approvisionnement sécurisées, budgets dédiés).

Enfin, le combattant reste, encore, l'élément central des réflexions, dont le besoin évolue dans sa maîtrise des équipements toujours plus complexes, sa capacité à opérer en environnement dégradé, sa résilience psychologique et physique dans des combats prolongés et intenses. La formation du combattant doit également être anticipée pour que ce dernier ne découvre pas sur le champ de bataille des outils ou des tactiques qu'il n'a jamais pratiqués.

Olivier Passot : Le temps long est indispensable et consubstantiel aux armées : les équipements militaires sont longs à acquérir, produits en série limitée, parfois (c'est le cas de la France) dans un cadre majoritairement souverain, et les forces armées les conservent pendant plusieurs décennies ; la doctrine et l'expérience des unités se construisent aussi sur des pas de plusieurs années.

Les industriels ont besoin de visibilité pour investir sur des programmes de développement, et ils ont besoin d'un financement pour cela (en tout cas dans le système traditionnel d'acquisition de matériels militaires- le modèle type Anduril/Palantir propose une approche différente, mais il suppose que l'industriel dispose d'énormes capacités d'innovation (et donc d'un capital très important), ainsi que d'applications duales (militaire-civil).

C'est principalement pour permettre aux industriels de développer des systèmes d'armes adaptés aux besoins des armées, que la France s'est dotée des lois de programmation militaire, sur un pas de 5 à 6 ans

Encore plus central que la production des systèmes d'armes, il faut caractériser la menace : quel ennemi devons-nous affronter aujourd'hui et demain ? L'évaluation de la menace doit induire un modèle d'armée, avec des contrats opérationnels (la France doit être capable de déployer tel volume de forces dans tel délai, pour telle durée, et projeter cette force à telle distance dans les milieux terre, air mer, voire cyber). C'est la vocation des Livres Blanc (dont le premier a été rédigé après la mort du général de Gaulle, qui considérait qu'il était capable de cette vision), puis ces Livres Blancs sont devenus plus récemment des revues stratégiques, moins élaborées, mais plus fréquentes.

Chaque armée développe sa propre prospective et sa propre doctrine en fonction de celle élaborée par le ministère, puis par l'état-major des armées.

Le chef d'état-major des armées s'est exprimé à la Sorbonne le 23 juin pour esquisser la France de 2040 — conflits hybrides, dronisation, intelligence artificielle, révolution quantique. Le discours a suscité une réaction unanime : jamais un ministre civil n'aurait tenu ce niveau d'analyse sur son propre portefeuille. De l'intérieur, est-ce que ce diagnostic s'impose vraiment, ou est-ce une vision un peu mythifiée de l'extérieur ?

Guillaume Lagane : Je tiens d'abord à préciser que je m'exprime ici en tant qu'enseignant à Sciences Po, même si mon parcours professionnel m'a effectivement conduit à bien connaître le ministère des Armées.

La question est pertinente. Il est possible effectivement d'avoir le sentiment que, dans l'organisation et le fonctionnement des armées, la prise en compte du temps long est plus développée que dans d'autres secteurs de la vie civile. Cette perception me paraît s'expliquer par trois raisons principales. La première tient à la nature même de l'activité militaire. Les enjeux y sont littéralement des enjeux de vie ou de mort. La mission du soldat consiste à accepter de mettre sa propre vie en danger et, le cas échéant, à infliger des pertes à l'ennemi. Cette réalité impose aux états-majors une réflexion permanente sur les évolutions, les réformes et les adaptations nécessaires afin de rester dans la course technologique et d'éviter tout décrochage.

Les armées ont ainsi pleinement pris la mesure des transformations du champ de bataille révélées par les conflits en Ukraine ou en Iran. L'utilisation des drones, des robots ou encore de l'intelligence artificielle est désormais devenue incontournable si l'on souhaite

conserver un outil militaire efficace, c'est-à-dire capable de défendre le pays et d'infliger à l'adversaire des pertes significatives.

La deuxième raison est que les armées sont contraintes de planifier sur un temps beaucoup plus long que la plupart des autres administrations. Le développement des équipements militaires exige des délais considérables. Un programme d'armement majeur peut mobiliser plusieurs décennies : d'abord pour la recherche, ensuite pour le développement, puis pour la fabrication. Une fois en service, ces équipements restent eux-mêmes opérationnels pendant plusieurs dizaines d'années. C'est particulièrement vrai pour les grands équipements stratégiques. Un missile nucléaire, par exemple, a une durée de vie d'environ trente ans. Il en va de même pour les sous-marins, les porte-avions, les avions de combat ou encore les chars d'assaut. Cette inscription dans le temps long est donc consubstantielle à la nature même des programmes militaires.

Enfin, la troisième raison tient au caractère régalien des armées. La défense est un domaine dans lequel l'État demeure seul décisionnaire. Cela procure également une certaine liberté de réflexion. Les armées sont moins soumises que d'autres administrations aux pressions immédiates de l'opinion publique. L'une des caractéristiques de l'État est précisément de conserver certaines missions qui lui sont propres. L'armée en constitue sans doute l'exemple le plus emblématique, puisqu'elle détient le monopole de la violence légitime, selon la célèbre formule de Max Weber. Cette spécificité confère aux réflexions militaires une certaine distance à l'égard du débat public et de ses urgences.

Cela explique aussi la différence entre le discours d'un chef d'état-major des armées et celui d'un ministre. Par définition, ce dernier est soumis à des contraintes et à une pression politique beaucoup plus immédiates.

- Concrètement, quelles sont aujourd'hui les structures qui pensent le temps long au sein du ministère des Armées ? Entre l'état-major, la DGRIS, la DGA, l'Agence de l'innovation de défense ou encore les centres de recherche militaires, comment s'organise cette réflexion stratégique autour de l'anticipation et qui en sont les principaux acteurs ?

Olivier Passot : Les acteurs de la fonction Anticipation Stratégique et Prospective (ASP) : au niveau interministériel, le SGDSN a préparé et coordonné la dernière revue nationale stratégique (2025) ; les éditions

précédentes ont été élaborées au sein du MINARM par la DGRIS. Le SGDSN devrait être le pivot de l'ASP au niveau national, mais son rôle est encore limité (cf étude de la Cour des Comptes).

Au sein du MINARM : La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) coordonne la fonction ASP pour le MINARM et pilote le programme 144 (qui comprend la recherche stratégique). Elle a coordonné les précédentes revues stratégiques et articule la vision française avec l'OTAN et l'UE.

L'Etat major des armées (EMA) porte la vision opérationnelle et interarmées, élabore les scénarios de conflits futurs et les contrats opérationnels. En 2022 a été créée la division ASO (Anticipation-Stratégie-Opérations), qui a remplacé l'état major spécialisé de niveau stratégique (ASMG). ASO anime notamment la communauté interarmées de prospective (CIPAS) et articule prospective et emploi des forces (en coordonnant avec les états-majors d'armées).

Le CICDE (centre interarmées de concepts, doctrine et expérimentations) est subordonné à l'EMA pour les concepts et doctrines interarmées.

La Direction générale de l'armement (DGA) planifie les capacités sur 20-30 ans et pilote les démonstrateurs technologiques. Elle alimente la prospective par l'analyse des ruptures technologiques et par des programmes comme RADAR, qui explorent les futurs systèmes d'armes.

L'Agence d'Innovation de Défense (AID) capte les innovations de rupture, anime l'écosystème technologique et pilote les démarches disruptives (Red Team notamment). Elle sert de passerelle entre technologies émergentes et besoins opérationnels futurs.

Chaque armée dispose de centres dédiés à la doctrine, aux études prospectives et aux retours d'expérience.

Cet écosystème comprend également l'IRSEM, qui contribue à l'ASP en établissant un pont entre le monde académique et les armées.

Enfin, il faut souligner le rôle des services de renseignement (DRM et DGSE) dans l'anticipation, même si le niveau de classification de leurs productions limite leur diffusion.

Damien : En France, les principaux organismes qui pilotent cette veille stratégique et cette anticipation ont évolué au grès des besoins et couvrent aujourd'hui des domaines variés et une temporalité

complémentaire. La DGRIS (Direction générale des relations internationales et de la stratégie) coordonne toute la prospective stratégique du ministère, pilote les travaux géostratégiques et prépare les Livres blancs sur la défense. L'EMA (État-major des armées) est responsable du volet opérationnel de l'anticipation. Il a récemment créé la cellule anticipation stratégique et opérationnelle qui pilote la communauté interarmées dans ses actions (veille, analyse, prospective, préparation, prévision et action). La DGA (Direction générale de l'armement) s'occupe du volet technologique et capacitaire. Elle a une cellule dédiée qui travaille sur les matériels futurs et les innovations. L'AID (Agence de l'innovation de défense) fait le lien avec le monde civil pour stimuler l'innovation technologique. Enfin, le CICDE (Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentation) réfléchit aux doctrines futures.

Ces groupes de travail se répartissent la réflexion dans le temps. Si le Groupe d'anticipation stratégique fixe les priorités opérationnelles, de renseignement et de coopération pour les 12 à 24 mois à venir, le Groupe d'Orientations de la Stratégie Militaire regarde au-delà de deux ans, jusqu'à 20-30 ans parfois. De ses réflexions sont nés le Commandement CYBER (2011) ainsi que le commandement de l'espace (2019).

François Chauvancy : Pour être véritablement en mesure d'anticiper, il ne faut pas rester enfermé dans des silos, qu'ils soient intellectuels ou organisationnels, qu'ils concernent les armées de Terre, de l'Air et de l'Espace, de la Marine, la gendarmerie ou d'autres structures. Il faut être capable de sortir des cadres établis. L'exemple de l'Ukraine est, à cet égard, révélateur. Si les Ukrainiens ont été capables de développer des armements aussi rapidement et avec une telle efficacité, c'est parce qu'ils ont su s'adapter à la situation. Ils ont innové en quelques années.

En France, l'innovation, pendant une longue période, n'a pas occupé une place centrale. Il existe certes une innovation intellectuelle, même si certaines contraintes, parfois politiques, limitent les possibilités. La guerre dans les champs immatériels, bref la guerre de l'information, en est un bon exemple. Conceptualisée à la fin des années quatre-vingt-dix, elle n'a émergé qu'à partir de 2008. Mais l'innovation technique demeure relativement contrainte. Les structures administratives françaises sont lourdes, quels que soient les ministères, et elles s'accompagnent de nombreuses normes et de multiples procédures.

C'est précisément pour sortir de cette logique qu'a été créée l'Agence de l'innovation de défense. L'objectif est de dépasser une forme de culture

administrative consistant à privilégier les normes avant même de rechercher les solutions les plus efficaces. L'innovation vise justement à bousculer ces structures très organisées, mais souvent trop lentes face aux exigences des conflits contemporains, rendant parfois « l'innovation » obsolète quand elle est réalisée.

Si les Ukrainiens ont pu développer certaines capacités en moins de cinq ans, c'est notamment parce qu'ils n'ont pas été freinés par le poids des normes. En France, ces normes finissent parfois par étouffer l'action. Ce constat dépasse largement le seul cadre militaire. Il y a parfois une tendance à penser d'abord aux règles avant de penser à l'efficacité. Une agence dédiée à l'innovation consiste précisément à inverser cette logique : privilégier l'efficacité, puis adapter les normes... si nécessaire et est-ce toujours le cas ?

- La Red Team Défense, qui associe auteurs de science-fiction, chercheurs et militaires pour imaginer les conflits de demain, a beaucoup attiré l'attention. Ces scénarios ont-ils réellement influencé les choix capacitaires ou doctrinaux des armées en matière d'anticipation ?

Damien : Pour imaginer les ruptures vraiment imprévisibles, les armées utilisent l'approche disruptive que représente la Red Team Défense (maintenant élargie en « RADAR ») qui intègre des auteurs de science-fiction, des designers et des experts civils avec des militaires pour créer des scénarios fous jusqu'à l'horizon 2060. Elle aurait ainsi pu identifier une quarantaine de menaces. Ses travaux auraient également conduit à des modifications dans la réflexion sur la conception du futur porte-avions nucléaire français. Si c'est l'un des systèmes d'anticipation les plus structurés en Europe son point faible reste que le système est un peu dispersé et que la coordination entre les acteurs pourrait être améliorée.

François Chauvancy : Nous vivons dans une société relativement figée, où la pensée demeure très normative. Or, anticiper une guerre pour être en mesure de la gagner suppose précisément d'être capable de sortir des cadres établis. Cela signifie être en mesure de penser l'impensable. Qui imaginait que les attentats du 11 septembre puissent se produire ? Il y avait bien eu quelques alertes, mais le scénario paraissait tellement improbable que les Américains eux-mêmes n'y ont pas cru. Il est possible de citer un exemple plus ancien : la percée allemande dans les Ardennes. Lorsque les chars de Guderian ont

traversé la forêt des Ardennes en 1940, les Français considéraient qu'une telle manœuvre était impossible. C'est exactement le même état d'esprit.

Penser la guerre de demain consiste donc à penser l'impensable et à anticiper ce qui paraît aujourd'hui improbable.

Concernant la Red Team, ce type de démarches existe depuis près de trente ans, même si elle ne prenait pas alors cette forme. Dans les domaines de la cyberdéfense, de la guerre électronique et, plus largement, dans les travaux menés au sein de l'OTAN, notamment par les Américains, il a toujours existé des équipes chargées de raisonner autrement et d'explorer des scénarios non conventionnels. Il existait déjà des dispositifs où certains jouaient le rôle de l'adversaire afin de mettre à l'épreuve nos propres raisonnements. C'était certes très sectorisé, mais cette logique était bien présente. Au camp de Sissonne, par exemple, pour l'entraînement au combat en zone urbaine, il existe depuis plusieurs années une « force rouge » qui raisonne comme l'adversaire. Pour être efficace, pour penser l'impensable et être en mesure d'anticiper, il faut faire appel à des personnes qui ne sont pas dans le moule. Certes, même dans les armées, les profils qui sortent des cadres établis ne sont pas toujours les plus appréciés.

L'idée est précisément de penser autrement, de sortir du cadre, d'innover pour sortir de la crise. Associer des auteurs de science-fiction ou des civils qui ne connaissent pas nécessairement le monde militaire permet d'apporter un regard différent. Je me souviens avoir participé, en tant qu'expert militaire, à un groupe de réflexion politique sur la défense de demain. Beaucoup des personnes présentes maîtrisaient peu les questions militaires. Cela peut parfois susciter des inquiétudes, mais il y a malgré tout des idées intéressantes à retenir pour être en capacité d'anticiper et pour agir. L'objectif est ensuite de confronter ces idées au réel : déterminer ce qui est réalisable à court, moyen ou long terme, évaluer les menaces les plus crédibles, les hiérarchiser, puis identifier celles qui pourraient émerger ici à l'horizon 2045 ou 2050. C'est précisément cela, la prospective. Les Livres blancs et les Revues stratégiques relèvent aussi de cette logique. La prospective consiste à explorer ce qui demeure incertain, ce qui relève encore de l'aléatoire pour tenter d'anticiper dès lors que des tendances semblent se dégager et être vraisemblables.

- A quel moment selon vous l'État civil a-t-il perdu cette capacité de planification à long terme ? Est-ce la décentralisation, la financiarisation du budget public, la fin des grands corps techniques

— ou quelque chose de plus profond dans la culture politique française ?

Guillaume Lagane : Si l'on replace cette évolution dans l'histoire de l'État français, il est possible de distinguer deux grandes périodes.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'État français était fréquemment accusé d'être insuffisamment préparé pour adapter l'économie et la société aux transformations de son époque. Cette critique était notamment portée par les planistes dans les années 1930, qui reprochaient aux institutions de la III^e République leur vision parlementaire de court terme et leur incapacité à engager des réformes structurelles. Le véritable tournant intervient d'abord avec le régime de Vichy, qui reprend certaines des idées défendues par les planistes, puis surtout avec la création du Commissariat général au Plan en 1945. Sa mission consistait à préparer, dans une perspective de long terme, les grands programmes d'équipement de la France. Cette logique de planification a fonctionné avec une certaine efficacité sous la IV^e comme sous la V^e République. Elle est à l'origine de plusieurs grands programmes structurants, notamment dans le domaine civil avec le programme nucléaire, mais aussi dans le domaine militaire. Cette période s'achève toutefois dans les années 1970. La France a alors été confrontée à une crise économique qu'elle n'avait pas anticipée.

Par la suite, la planification a progressivement été assimilée, à tort ou à raison, au Gosplan soviétique. Certes, la planification française n'a jamais été contraignante comme dans les régimes communistes : il s'agissait d'une planification indicative. Elle reposait néanmoins sur une idée commune, celle selon laquelle l'État était mieux placé que le marché pour préparer les grandes transformations structurelles.

Aujourd'hui, votre question montre bien que la France demeure partagée entre ces deux conceptions. D'un côté, subsiste l'idée que l'État devrait fixer de manière rationnelle des objectifs de long terme afin d'orienter ensuite les acteurs économiques. De l'autre, s'exprime une défiance croissante envers sa capacité à planifier efficacement, au motif que ses choix ne répondent pas toujours à des critères purement rationnels, mais peuvent aussi être influencés par des groupes de pression défendant telle ou telle technologie ou telle orientation, sans que les moyens de mise en œuvre suivent nécessairement.

La France se situe ainsi dans une position intermédiaire, entre une aspiration persistante à la planification et une réticence à laisser le marché déterminer seul les grandes orientations économiques.

La loi de programmation militaire, dont les premières versions remontent au général de Gaulle, traduit cette volonté de planifier l'avenir et de fixer des orientations destinées à être suivies dans la durée. Elle présente l'avantage de la cohérence.

L'actuelle loi de programmation militaire pour la période 2024-2030 définit clairement les capacités et les effectifs que les armées françaises devront acquérir. Elle s'appuie pour cela sur une analyse des menaces et de l'évolution des conflits, analyse qui est notamment formalisée dans les Livres blancs. D'autres secteurs de l'action publique gagneraient à disposer d'une planification comparable sur le long terme.

Pour approfondir le sujet, voir notre entretien avec le général Pinatel : [cliquer ici](#) !

A PROPOS DES AUTEURS



Guillaume Lagane

Guillaume Lagane est spécialiste des questions de défense.

Il est également enseignants à Science-Po Paris.

Il est l'auteur de *Géopolitique de l'Europe : Crépuscule d'une puissance* (PUF, 2025).

Il est également l'auteur de *Questions internationales en fiches* (Ellipses, 2025 (cinquième édition)) et de *Théories des relations internationales* (Ellipses 2016).



François Chauvancy

Général François Chauvancy, président de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR) également consultant en géopolitique. Il est aussi l'auteur de « Blocus du Qatar : l'offensive manquée. Guerre de l'information, jeux d'influence, affrontement économique ».



Olivier Passot

Général

Le général Olivier Passot, chercheur associé à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem) à Lyon, officier de liaison de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) de 2018 à 2019 et spécialiste du Moyen-Orient.



- Damien -

Damien est un ancien officier du renseignement, expert en gestion de crise et en géopolitique, avec une spécialisation pour l'Asie-Pacifique et l'Afrique. Il s'exprime sous pseudonyme.
